



## Notification

(art. 36, let. b, de la loi fédérale du 20. décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021).

*Merlo Charles-Edouard Pierre*, né le 24 février 2000, BR-22210-065 Rio de Janeiro, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours daté du 1<sup>er</sup> octobre 2018, interjeté contre la décision de l'Office de l'assurance-invalidité pour les assurés résidant à l'étranger (OAIE) du 22 août 2018, le Tribunal administratif fédéral, par ordonnance du 15 mai 2019, a prononcé:

1. Transmet une copie de la duplique de l'autorité inférieure du 9 mai 2019 au recourant.
2. Signale aux parties que l'échange d'écritures est en principe clos, d'autres mesures d'instruction demeurant toutefois réservées.

21 mai 2019

Tribunal administratif fédéral:  
Cour III